



Sainte-Rose-du-Nord

## AVIS PUBLIC

### USAGE CONDITIONNEL

(UC-21-03)

#### **Propriété sise au 1516, route de Tadoussac, lot 6 372 285 cadastre du Québec**

La population est avisée qu'à la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 2 août 2021 à 19 h, au 126, rue de la Descente des Femmes, à Sainte-Rose-du-Nord, le Conseil statuera sur la demande suivante :

- La demande d'autorisation de l'usage conditionnel d'hébergement touristique alternatif a pour objet de permettre, selon les dispositions du Règlement 260-2015 relatif aux usages conditionnels et du Règlement 249-2015 relatif au zonage, la mise en place d'une yourte et d'un dôme afin de développer un projet de « centre d'hébergement » à l'égard de l'immeuble précité.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021.

Nadia Bolduc  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD**

---

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC**

(Art. 420 CM)

Je, Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la dérogation mineure portant le numéro DM-21-04:

- Sur le site Internet de la Municipalité
- Au babillard situé à l'entrée du bureau de la municipalité, en date du 21 mai 2021, entre 13h00 et 16h30.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2021.

Nadia Bolduc  
Directrice générale et secrétaire-trésorière